

Les avantages pour un employeur de recruter en alternance

L'alternance (professionnalisation et apprentissage) est une solution efficace pour optimiser vos recrutements et préparer les jeunes à vos métiers. Voici toutes les informations pour bien préparer un recrutement en alternance.

10/06/2024

Les avantages de recruter en alternance

- ✓ **Préparez l'avenir** : recrutez dès à présent les talents de demain
- ✓ **Pérennisez votre activité** en transmettant les savoir-être et savoir-faire
- ✓ **Dynamisez** vos équipes avec un regard neuf
- ✓ **Anticipez les évolutions** et transformations avec de nouvelles compétences
- ✓ Bénéficiez d'**aides financières** pour embaucher

Ce contenu n'est pas disponible en PDF.

L'alternance, ce qu'il faut retenir

- ✓ L'alternance est un mode de formation alternant des **périodes de formation au sein d'un organisme de formation** et des périodes de situation de travail en entreprise.
- ✓ Il existe **2 contrats pour recruter en alternance** : [le contrat de professionnalisation](#) et le [contrat d'apprentissage](#).
- ✓ Vous ne savez pas lequel des deux choisir ? [Découvrez les différences entre le contrat d'apprentissage et le contrat de professionnalisation](#).
- ✓ **L'alternant est un salarié de votre entreprise** à part entière avec un contrat qui peut être conclu en CDD ou en CDI.
- ✓ Il est obligatoire de désigner [un tuteur ou maître d'apprentissage](#), choisi parmi les salariés expérimentés de l'entreprise, qui sera chargé de suivre l'alternant dans l'entreprise.

“

Recruter des alternants, c'est l'opportunité d'intégrer de nouvelles compétences, sur de nouveaux métiers et ainsi remettre en question nos propres process.

Hélène Monteil – Responsable développement RH du groupe américain Sysco

”

Bénéficiez d'aides financières pour embaucher

- ✓ [Aide à l'embauche](#) d'un alternant, uniquement pour la première année exécution du contrat :
Entre le 1er janvier et le 23 février à partir de 6 000€
 - ✓ [Exonérations](#) des cotisations salariales
 - ✓ « Bonus alternance » pour les entreprises de +250 salariés
 - ✓ [Financements AKTO](#) des heures de formation
- A partir de 24 février 2025 :
- 5 000€ pour les entreprises de moins de 250 salariés,
 - 2 000€ pour les entreprises de 250 salariés et plus
 - 6 000€ s'il s'agit d'un apprenti en situation de handicap
- ✓ [Aides à l'embauche des demandeurs d'emploi](#) en contrat de professionnalisation de 2 000€
 - ✓ [Aide à l'embauche d'un alternant en situation de handicap](#) de 3 000 € maximum (contrat démarrant entre le 1er août et le 31 décembre 2024)

SERVICES+

Parce que nous pouvons vous apporter beaucoup plus qu'un financement

Peu importe le contrat choisi :

- ✓ Votre conseiller vous accompagne dès le **choix du contrat**, dans la **recherche d'un candidat** et pour vos démarches liées à votre recrutement en alternance.
[Contactez votre conseiller](#)
- ✓ **Déposez votre offre d'emploi** en alternance sur notre jobboard. Elle sera diffusée sur une dizaine de sites consultés par 100 000 visiteurs/mois.
- ✓ Trouvez l'**organisme de formation** qui forme à vos métiers en alternance, à proximité : consultez notre [cartographie](#)
- ✓ **Formez les tuteurs** grâce aux formations que nous avons sélectionnées pour vous, dont la prise en charge peut aller jusqu'à 100% : [consultez Espace Formation](#).

Vous dirigez un hôtel, un café ou un restaurant, dans ce cas vous choisirez le « [permis de former](#) ». Cette formation adaptée à votre activité est obligatoire pour les tuteurs des entreprises de la branche Hôtels, Cafés, Restos

Si vous optez pour un contrat d'apprentissage :

- ✓ Faites la simulation en ligne de **votre reste à charge** grâce à notre calculatrice en quelques clics : utilisez [notre calculatrice en ligne](#)
- ✓ Grâce au **mandat de gestion**, vous pouvez déléguer le dépôt et la gestion de votre contrat d'apprentissage au CFA.

Vous hésitez à vous lancer ? Faisons ensemble un diagnostic Flash

- ✓ Balayer la situation de votre entreprise (emploi, activité, formation, etc.)
- ✓ Identifier vos besoins et vous orienter vers les services les plus adaptés
- ✓ Attirer et fidéliser les salariés en faisant un focus sur les pratiques en recrutement

Qu'est ce qu'un contrat en alternance ?

La formation en alternance est un mode de formation alternant des périodes de formation théorique et pratique dans un établissement de formation et des périodes de situation de travail avec mise en pratique en entreprise en France ou à l'étranger.

L'alternance permet d'acquérir une expérience professionnelle en entreprise. Elle facilite véritablement l'intégration dans l'emploi.

2 types de contrats en alternance existent :

- ✓ [le contrat de professionnalisation](#)
- ✓ [le contrat d'apprentissage](#)

L'alternance est une modalité également accessible aux salariés déjà en poste grâce au dispositif de **Promotion ou la Reconversion par l'Alternance**. La **Pro-A** permet aux salariés de changer de métier ou de profession, ou de bénéficier d'une promotion sociale ou professionnelle par des formations en alternance ou des actions de validation des acquis de l'expérience.

- ✓ [En savoir plus sur la Promotion ou la Reconversion par l'alternance \(Pro-A\)](#)

Les 4 acteurs pour construire un parcours de formation en alternance

Pour mettre en œuvre un contrat en alternance, trois acteurs sont impliqués :

- ① **un employeur** ayant besoin de recruter durablement en formant une personne aux savoir-faire et à la culture de son entreprise ;
- ② **un candidat alternant** souhaitant se forger une expérience professionnelle en poursuivant ses études, avant ou après le bac ;
- ③ **un établissement de formation** accompagnant l'alternant pendant sa formation théorique et pratique au métier de l'entreprise ;
- ④ **le tuteur ou le maître d'apprentissage**, choisi parmi les collaborateurs expérimentés de l'entreprise, accueille, informe, forme et guide l'alternant pendant toute la durée de son contrat.

Quels sont les avantages du contrat de travail en alternance pour l'entreprise ?

Un futur professionnel formé aux métiers et à la culture de votre entreprise :

- ✓ répondre à vos besoins en compétences et en main d'œuvre
- ✓ former à vos métiers et à votre culture d'entreprise
- ✓ pérenniser votre activité sur le long terme
- ✓ dynamiser les équipes avec un regard neuf sur l'entreprise
- ✓ anticiper les évolutions et transformations à venir (numérique, environnementale, sociale) et développer de nouvelles compétences

L'apprentissage, une richesse pour l'entreprise

L'alternance peut représenter un investissement aussi bien pour une TPME que pour une grande entreprise. Mais pour cela, il convient de bien définir vos besoins à court et à moyen terme.

L'alternance est un des moyens pour assurer l'avenir et la pérennité de l'entreprise, intégrer de nouvelles façons de penser, innover et s'adapter, faire évoluer ses métiers, ...

France Travail a animé une web-emission sur le thème de « L'apprentissage, une richesse pour l'entreprise » avec l'intervention des 11 opérateurs de compétences, dont AKTO, et de CCI France, (durée : 1h05 min).



Apprentissage, professionnalisation, quel contrat en alternance choisir ?

Quelles différences entre le contrat d'apprentissage et de professionnalisation ?

Ils ont pour point commun d'être fondés sur l'alternance entre formation théorique et pratique en entreprise et visent le même objectif : l'obtention d'une qualification professionnelle pour le salarié.

Mais il existe des différences comme la durée de formation, la rémunération, le type de contrat, les conditions d'éligibilités, le coût de la formation, etc.

Recruter une personne en situation de handicap en alternance



- ① Répondre à un besoin de recrutement en s'ouvrant à de nouveaux profils
- ② Sécuriser le recrutement en professionnalisant et en formant ses futurs salariés à votre savoir-faire
- ③ Améliorer sa marque employeur en contribuant à sa démarche de responsabilité sociétale et en participant à sa politique de diversité

Pour connaître les aides à l'embauche, le dispositif, les outils que nous proposons pour vous accompagner dans votre recrutement [consultez notre page dédiée](#)

AKTO vous aide à trouver le bon alternant !



Trouver un établissement de formation en alternance pour trouver votre alternant

Les établissements de formation en alternance sont en contact régulier avec les personnes souhaitant se former en alternance. Ils peuvent vous mettre en contact avec le bon candidat parmi les élèves se destinant à vos métiers.

Pour vous aider à trouver la formation en alternance qui répond à vos besoins, AKTO met à votre disposition une cartographie de l'offre de formation en alternance sur l'ensemble du territoire, y compris en Outre-mer. Cet outil vous permet d'effectuer une recherche selon plusieurs critères : le type de contrat, le type de formation, la localisation de l'établissement.

Déposer vos offres d'emploi en alternance

AKTO vous aide à trouver votre futur alternant en partenariat avec la bonne alternance (service de France Travail). **Déposez votre offre en quelques clics afin que celle-ci soit diffusées sur de nombreux sites spécialisés.**

Construire votre stratégie alternance avec les experts AKTO

De nombreux experts alternance AKTO sont mobilisés en région pour vous accompagner lors de vos recrutements en alternance et, si vous le souhaitez, bâtir un plan d'action pour développer le recours à l'alternance dans votre entreprise.

Les experts AKTO vous conseillent par téléphone et en région à chaque étape du recrutement en alternance. Ils :

- ✓ analysent votre besoin en recrutement
- ✓ vous aident à choisir l'offre de formation et le contrat en alternance le plus adapté
- ✓ vous mettent en relation avec des jeunes et des établissements de formation
- ✓ vous appuient lors de l'enregistrement du contrat et simplifient vos démarches administratives
- ✓ vous informent sur les aides financières, le calcul de la rémunération de l'alternant, les règles de financement du contrat et de la fonction tutorale, le cas échéant;
- ✓ mettent à votre disposition les outils et services permettant de réussir l'intégration du nouvel arrivant

Ces évènements peuvent vous intéresser

21
MAR
2025

📍 BRETAGNE

📍 RENNES

📍 TOUS LES SECTEURS

Panorama des métiers en Alternance

Venez rencontrer AKTO Bretagne dans le cadre de la semaine Breizh'Alternance et tout comprendre de l'alternance.

21
MAR
2025

📍 NORMANDIE

📍 TOUS LES SECTEURS

Webinaire alternance : Pourquoi choisir l'alternance ? Découvrez ses avantages et les différentes aides

L'alternance est bien plus qu'une simple opportunité, c'est une stratégie incontournable pour recruter de nouveaux talents et préparer l'avenir. Inscrivez-vous et rejoignez-nous afin de mieux connaître ce dispositif.

21
MAR
2025

AU

22
MAR
2025

📍 HAUTS-DE-FRANCE

📍 LILLE

📍 TOUS LES SECTEURS

Salon de l'ETUDIANT - LILLE

AKTO sera présent au Salon de l'Etudiant de Lille, le vendredi 21 mars et samedi 22 mars à Lille Grand Palais ! Vous êtes lycéens ou en études supérieures :...